

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ
RÉGIE INTERMUNICIPALE GEANT**

Le dix-neuvième jour du mois d'octobre deux mille-vingt-trois se tenait, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

SONT PRÉSENTS :

Mme Sylvie Coulombe, présidente et représentante de Saint-Thomas-Didyme
M. Jean Morency, vice-président et représentant de la Ville de Normandin
M. Martial Gauthier, représentant de Saint-Edmond-les-Plaines
M. Dave Plourde, représentant d'Albanel

EST ABSENT :

M. Vincent Beckert, représentant de Girardville

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur général p.i.

1.- Ouverture de la séance

Madame Sylvie Coulombe souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

90-10-2023

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 septembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

91-10-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Martial Gauthier, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2023.

2.4) Suivi au procès-verbal

2.5) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun

2.5) Liste des comptes de septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de septembre 2023 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de septembre 2023, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

92-10-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de septembre 2023 pour un montant 107 868.24 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 30 septembre 2023

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 30 septembre 2023

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistiques du service incendie

M. Piquette présente les statistiques du service incendie pour la période de janvier à septembre 2023. Il mentionne que nous avons eu 63 interventions en 2023 comparativement à 47 interventions pour la même période en 2022.

4.- Sécurité civile

5.- Administration

6.- Urbanisme et environnement

6.1) L'Atelier Urbain – Offre de services 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire conclure une convention de services professionnels pour les besoins en assistance technique et soutien urbanistique pour le personnel de la Régie.;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire conclure une convention de services professionnels pour ses municipalités, selon leurs besoins ponctuels;

CONSIDÉRANT QUE l'Atelier Urbain a déposé une offre de services pour les années 2023 et 2024;

93-10-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

QUE le conseil autorise M. Jerry Piquette, directeur général p.i., à signer l'entente avec l'Atelier Urbain.

7.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable

8.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie

9.- Affaires nouvelles

10.- Correspondance

10.1) Municipalité d'Albanel – Ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

10.2) Municipalité de Girardville – Ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

10.3) Municipalité de St-Edmond-les-Plaines – Ajout d'un objet

La correspondance est déposée aux archives.

10.4) Municipalité de St-Edmond-les-Plaines – Nomination inspecteur

La correspondance est déposée aux archives.

10.5) MRC Maria-Chapdelaine – Ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

10.6) Ville de Normandin – Ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

10.7) Municipalité de St-Thomas-Didyme – Ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

12.- Période de question

13.- Prochaine séance

La prochaine assemblée est le 23 novembre 2023 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Normandin.

13.- Levée de l'assemblée régulière

93-10-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h15.

Nadia Genest
Secrétaire-trésorière

Sylvie Coulombe
Présidente

Je, Sylvie Coulombe, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Coulombe
Présidente